

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2024-035

PUBLIÉ LE 30 JANVIER 2024

Sommaire

Centre Hospitalier Georges Daumezon / Direction

45-2024-01-26-00002 - Délégation de signature intérim (1 page)

Page 3

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2024-01-26-00002

Délégation de signature intérim

Décision n°02-2024
Décision de délégation de signature

LE DIRECTEUR DE L'EPSM DU LOIRET GEORGES DAUMEZON,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
- Vu l'arrêté en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur de l'EPSM Georges Daumézon à Fleury-les-Aubrais,
- Vu l'organigramme de la direction de l'EPSM Georges Daumézon en date du 24 janvier 2024,

DÉCIDE

Article I : Durant l'absence pour congés de Monsieur Jean-Yves BOISSON, directeur de l'établissement, du lundi 29 janvier au mercredi 31 janvier 2024 inclus, une délégation est donnée à Madame Christèle BIENVENU, Directrice Adjointe en charge des personnels et du projet social à l'effet de prendre toute décision et signer tout document du parapheur électronique de classe 2 urgent ainsi que tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux nécessitant :

- une concertation préalable avec le Directoire
- relatif à la nomination des praticiens hospitaliers, des directeurs adjoints et des directeurs des soins
- relatif à l'attribution et la modulation des primes de catégorie A
- de représenter l'Etablissement en justice
- relatif aux décisions de sanctions disciplinaires à l'exception des sanctions de groupe I, avertissement et blâme

Article II : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et affichée dans l'établissement.

Fait à Fleury-les-Aubrais, le 26 janvier 2024
Le Directeur
Jean-Yves BOISSON

1, route de Chanteau BP 62016 - 45402 Fleury-les-Aubrais Cedex
Tél : 02.38.60.79.00/01 Fax : 02.38.60.59.38
Email : direction@epsm-loiret.fr - www.epsm-loiret.fr